

Mairie de PLELAUFF

N°12

SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18h, le Conseil Municipal de PLELAUFF, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de PLELAUFF, sous la présidence de Monsieur Bernard ROHOU, Maire.

PRESENTS : M Bernard ROHOU, Mme Louise-Anne LE GAC, M Gilles LE GALL, M Alain KERBIRIOU, Mme Laurence BLANCHARD, Mme Yvane BRUYERE, M Sébastien CHIRAUX, Mme Christiane DENIS, Mme Kate HUSBAND, Mme Stéphanie LE BRIS, M Ludovic L'HOPITAL, M Stéphane MORZADEC,

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION : M Maximilien LE FEUR procuration M Bernard ROHOU à M Antoine QUERO procuration à Mme Louise-Anne LE GAC

ABSENT : M Guillaume LOISEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Louise-Anne LE GAC

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 15
- Présents : 12
- votants : 14

Ordre du Jour :

- 1) *Projet hébergement de loisir*
- 2) *Aménagement du Bout du Pont- validation de l'esquisse*
- 3) *Aménagement du Bout du Pont Plan de relance départemental*
- 4) *Vente d'un terrain lotissement*
- 5) *Avenant au contrat de travail d'un agent en CAE : prime de Noël et heures supplémentaires*
- 6) *Avenant contrat de travail, secrétaire de mairie*
- 7) *Facturation de travaux*
- 8) *Subvention au CCAS*
- 9) *Questions diverses*

La séance est ouverte à 18h

Approbation des comptes rendus de la séance précédente

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à émettre leurs observations sur le compte-rendu de la dernière séance, qui leur a été transmis par courrier.

01-17122020 – *Projet d'hébergement insolite à Hent Treuz*

Mme Isabelle LE CAM présente son projet d'hébergement insolite. Il s'agit d'un projet «chambre d'hôtes» avec un hébergement insolite sur son terrain situé 1 Hent Treuz à Plélauff.

Ce projet qui, pour l'instant, n'est pas déterminé de façon définitive laisse cependant envisager la création d'une ou deux chambres d'hôtes avec un hébergement du type «roulotte».

Des contacts ont été pris avec les Offices de tourisme de Rostrenen et de Pontivy qui, tous deux, soulignent le manque d'hébergement à destination des touristes à proximité du Canal de Nantes à Brest.

Le Conseil Municipal émet un avis très favorable à la réalisation de ce projet qui, tout en répondant à une demande touristique, contribuera également à la promotion et au développement de notre territoire.

02-17122020 – *Aménagement du Bout du Pont- validation de l'esquisse*

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'esquisse réalisée par le Cabinet Nicolas relative à l'aménagement du quartier du Bout du Pont. Cette esquisse prend en considération les remarques émises lors de la visite sur site du 8 décembre: un tracé moins géométrique et moins anguleux du chemin dit « du Bout du Pont », la réalisation d'un plateau à l'entrée venant de Plélauff.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'esquisse présentée par le Cabinet Nicolas, autorise Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

03-17122020– *Plan de relance départemental pour le projet d'aménagement du Bout du Pont*

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du nouveau plan de relance départemental, phase 2, soutenu par le Conseil Départemental.

Considérant que l'aménagement du quartier du Bout du Pont peut être éligible au titre de « l'optimisation environnementale du territoire », Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du département et de valider le plan de financement établi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Valide la demande de subvention dans le cadre du Plan de Relance Départemental, phase 2
- Valide le plan de financement établi
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

04-17122020– *Vente d'un terrain Park Skaven*

Une personne souhaite faire l'acquisition du lot cadastré WC N°224 d'une superficie de 1224m² au lotissement Park Skaven pour construire une maison d'habitation.

A l'unanimité, le Conseil donne une réponse favorable à cette demande, accepte de vendre ce lot au prix de 3€HT le m², frais de notaire et dépenses afférentes à charge de l'acquéreur et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette vente.

05-17122020–Avenant au contrat CAE

a) Prime de fin d'année

L'agent embauché en contrat PEC ne peut bénéficier comme les autres agents de prime de fin d'année. Le contrat PEC est un contrat de droit privé et ne s'intègre donc pas dans le RIFSEEP

Afin de lui permettre de bénéficier des mêmes avantages que ses collègues, M le Maire propose d'octroyer à cet agent, à titre exceptionnel, un bon d'achat d'une valeur de 150€

Après en avoir délibéré, le conseil valide l'octroi du bon d'achat d'une valeur de 150€ à M Damien LOSEILLE, employé en contrat PEC.

b) Heures supplémentaires

M Le Maire explique à l'assemblée que le contrat de M Damien LOSEILLE ne stipule pas qu'il peut bénéficier du paiement de ses heures supplémentaires.

Il propose au conseil de modifier son contrat afin que ces heures supplémentaires puissent être rémunérées.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide d'apporter un avenant au contrat de cet agent afin qu'il puisse bénéficier de la rémunération des heures effectuées.

06-17122020– Avenant contrat secrétaire de mairie

Monsieur le Maire explique à l'assemblée, que la secrétaire de mairie a été embauchée sur la base de 30h/semaine.

Au vu du travail effectué, M le maire propose d'augmenter le temps de travail à 35h/semaine, soit 30h en présentiel et 5h en télétravail à compter du 1^{er} janvier 2021 et d'apporter un avenant à son contrat de travail.

Mme Elodie BOSCHER sera rémunérée sur la base de l'indice brut 442 à l'indice majoré 389

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité, la durée de temps de travail à 35h/ semaine à partir du 1^{er} janvier 2021 sur la base d'une rémunération indice brut 442, indice majoré

07-17122020– Facturation de travaux

M le Maire expose à l'assemblée que des travaux ont été effectués pour des particuliers de la commune par les services techniques

Réfection d'un mur :

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de l'effondrement d'un mur appartenant à Monsieur Marcel Fraboulet, domicilié au 1 Impasse Park Skaven

L'effondrement de ce mur, bordant le lotissement communal Park Skaven, remonte à plus d'un an et aucune solution quant à sa reconstruction n'avait jusque présent été trouvée.

En accord avec le propriétaire, contre remboursement des frais engagés, la reconstruction de ce mur a été réalisée par les services techniques de la commune.

Il propose aux Membres du conseil Municipal de refacturer le coût correspondant à ces travaux dont le montant s'élève à 800€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de refacturer au budget les frais engagés pour cette reconstruction de mur et précise que la recette sera imputée à l'article 70688

Travaux d'élagage :

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que des travaux d'élagage ont été réalisés sur la propriété de Monsieur Guy Louargant, en bordure de la RD 5, Route de Pontivy afin de remédier à des désagréments de connections téléphoniques subis par les riverains. Il propose aux Membres du conseil Municipal de refacturer le coût correspondant à ces travaux dont le montant s'élève à **XX**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal - DÉCIDE de refacturer au budget les frais d'élagage - PRÉCISE que la recette sera imputée à l'article 70688

08-17122020– Subvention au budget CCAS

Au budget principal, une subvention de 4000€, à destination du CCAS, avait été prévue.

Durant la pandémie COVID 19, la commune a engagée des dépenses pour l'achat de masques et de gel hydro alcoolique d'un montant de 3200€, dépenses subventionnées à 50%, mais qui revêtent un caractère social puisque ces masques et ce gel ont été mis à disposition de la population.

Considérant cet aspect social, Monsieur Le Maire suggère, après accord des membres du CCAS, de tenir 1600€ sur la subvention initialement prévue et donc de ne verser que 2400€ au CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, de verser la somme de 2400€ au budget CCAS.

Questions diverses

a) Achat tronçonneuse

Monsieur le Maire explique que la commune s'est dotée d'une nouvelle tronçonneuse pour les agents des services techniques. La précédente est tombée en panne.

b) Congés de Noël

Le personnel communal, secrétaire et agents des services techniques, sera en congé pendant la période de Noël du 24 décembre au 4 janvier

c) DETR

Monsieur Le Maire présente au conseil le dossier DETR 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H

<i>Bernard ROHOU</i>	
<i>Louise-Anne LE GAC</i>	
<i>Gilles LE GALL</i>	
<i>Alain KERBIRIOU</i>	
<i>Maximilien LE FEUR</i>	<i>Absent procuration à Bernard ROHOU</i>
<i>Stéphane MORZADEC</i>	
<i>Kate HUSBAND</i>	
<i>Ludovic L'HOPITAL</i>	
<i>Antoine QUERO</i>	<i>Absent procuration à Louise-Anne LE GAC</i>
<i>Sébastien CHIRAUX</i>	
<i>Guillaume LOISEAU</i>	<i>Absent</i>
<i>Stéphanie LE BRIS</i>	
<i>Yvane BRUYERE</i>	
<i>Christiane DENIS</i>	
<i>Laurence BLANCHARD</i>	